

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 21 juin 2017

Pour profiter de l'été en toute sérénité

Les vacances approchent, le beau temps est de la partie, et immanquablement l'attrait du littoral, des zones de loisirs nautiques et des baignades en eau douce se fait ressentir ! En ce début de saison estivale, l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie souhaite rappeler quelques conseils qui permettront à tous de profiter des joies de l'été en toute sérénité !



A chaque âge et en tout lieu, les noyades restent un danger : Adoptez les bons comportements !

Que ce soit en mer, en rivière, en lac ou en piscine, chaque été, les **noyades sont responsables de nombreux décès accidentels, tant chez les enfants que chez les adultes et les seniors** ; ainsi, au cours de l'été 2015, 1 266 noyades accidentelles ont été recensées au niveau national, dont 436 décès, soit près de 4 décès par jour.

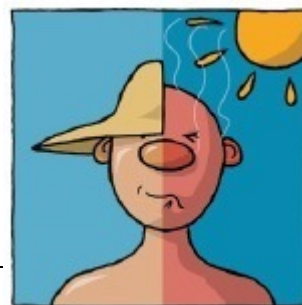
Pour éviter les risques et profiter de l'eau sans danger, il convient de **respecter les bons réflexes** suivants :

- Lors d'une baignade en mer, **renseignez-vous sur l'état de la mer et des courants**, et **prenez compte de votre condition physique et de votre état de santé** avant de vous lancer à l'eau !
- En piscine, une **surveillance constante et rapprochée des enfants** est indispensable : aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans les lieux de baignade surveillée !
- **Respectez toujours les interdictions de baignade**, et restez dans les zones surveillées.
- **Ne consommez pas d'alcool** avant la baignade ou une activité nautique.
- D'une façon générale, l'apprentissage de la nage est recommandé le plus tôt possible, mais il n'est jamais trop tard pour **apprendre à nager**, même à l'âge adulte !

Retrouvez les conseils et gestes à adopter pour se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/noyades.asp>

Apprivoisez le soleil !

Le soleil joue un rôle important dans notre vie et participe à notre bien-être physique et moral. Pourtant, une **exposition excessive est dangereuse pour la peau et pour les yeux**. Ainsi, en Normandie, 440 admissions en affections de longue durée ont été recensées annuellement sur la période 2006-2013 pour cause de mélanome, soit un taux de 14 nouvelles



CONTACTS PRESSE

ARS de Normandie

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17 - Hélène Landeau, T. 02 31 70 97 62
ars-normandie-communication@ars.sante.fr

admissions pour 100 000 habitants. Ce taux régional est légèrement supérieur à celui observé en moyenne en France métropolitaine notamment dans les départements de la Manche et du Calvados.

Quelques conseils pour **bien profiter des rayons du soleil** :

- **Eviter de vous exposer aux heures les plus dangereuses** (entre 12h et 16h)
- **Portez un chapeau** ou une casquette
- **Portez des lunettes de soleil** avec un filtre anti-UV et des montures bien enveloppantes
- **Gardez si possible un tee-shirt**, une chemise
- **Ne pas exposer les nourrissons au soleil**

Retrouvez plus d'informations sur :

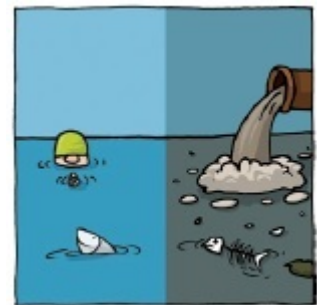
<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/670.pdf>

Pour la pêche ou la baignade, tous les sites ne se valent pas ! Informez-vous sur la qualité et les interdictions en cours

Comme chaque année, l'Agence régionale de santé surveille la qualité des eaux de baignades et des principaux gisements de coquillages accessibles à la pêche à pied récréative et met les résultats de ce contrôle à votre disposition sur son site internet :

- Pour les eaux de baignade : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualification-des-resultats-en-cours-de-saison>
- Pour les coquillages de pêche à pied récréative :

ftp://ftp.arsnormandie.fr/DSP/Coquillages/Normandie_coquillages_accueil.pdf



Des pollutions ponctuelles peuvent affecter temporairement la qualité bactériologique des eaux de baignade et des coquillages. Par ailleurs, certains sites de baignade en eau douce sont sensibles aux proliférations de cyanobactéries ou algues bleues, d'autres peuvent véhiculer la dermatite du baigneur.

Pour éviter de s'exposer inutilement, **informez-vous sur la qualité des sites et consultez les conseils ou les interdictions en cours. Ils sont affichés sur les sites de baignade et de pêche et disponibles en ligne sur [le site internet de l'ARS de Normandie.](#)**

D'une façon générale, à l'issue de la saison 2016, près de **89 % des baignades de la région sont de qualité « excellente » (60,1 %) ou « bonne » (28,8 %)**, confirmant le bon niveau de qualité bactériologique des plages normandes et traduisant les efforts réalisés par les collectivités pour identifier et résorber les sources de pollution.

Malgré tout, 8,6 % des plages demeurent en qualité suffisante et 2,5 % en qualité insuffisante. Pour ces dernières, dans l'attente de la mise en œuvre des actions visant à identifier précisément et solutionner les principales sources de contamination, des mesures de gestion active – permettant d'anticiper les épisodes de contamination et prendre les mesures adaptées pour protéger la santé des baigneurs (interdictions préventives de la baignade) – sont mises en œuvre par les collectivités concernées. Le classement 2017 sera décisif pour statuer sur le devenir des baignades classées « insuffisantes » depuis la saison 2013.

Enquête en ligne

Retrouvez votre viking préféré dans les principaux centres d'accueil touristique du littoral... et donnez-nous votre avis sur ce support de communication [sur le site internet de l'ARS de Normandie.](#)

